

RANA : Télémaques



20 lycées de la région académique pourront bénéficier de ce dispositif. Pour y candidater, un projet EAC est à compléter dans Adage avant le 15 juin 2022.

LE PROJET

Description :

Télémaques est un programme d'éducation du regard conçu par Savoir Au Présent dont le but est d'amener les lycéens à déceler les enjeux qui se jouent par et derrière les images des médias grâce à l'exploration privilégiée d'une production audiovisuelle programmée dans l'année par l'une des chaînes partenaires (France 2, France 3 et Arte) et choisie par leurs enseignants entre plusieurs propositions.

Les enseignants engagés dans Télémaques disposent de nombreux outils (livrets, Thésaurus, Ateliers du Regard...), ont accès à des documents de travail internes des équipes de tournage d'ordinaire confidentiels et bénéficient de temps forts : une journée organisée au sein des chaînes partenaires ; des temps de formation ; une rencontre pour tous les jeunes impliqués dans le dispositif avec au moins un professionnel qui a participé à la réalisation du film qu'ils ont exploré dans l'année.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- Média et information
- Cinéma, audio

Partenaires :

Savoir au présent, France Télévisions, Arte, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Drac de Nouvelle-Aquitaine

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

- Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenants :

Membres de Savoir au présent ; professionnels de télévision qui ont participé au tournage des productions télévisuelles sélectionnées.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Rencontre privilégiée des élèves avec une production télévisuelle puis avec des professionnels impliqués dans leur tournage.

Pratiquer :

Mise en place d'ateliers du regard pour apprendre à regarder mieux et autrement ce qui se joue dans et derrière les images télévisuelles

Connaitre :

Accès à des ressources réalisées ou obtenues auprès des chaînes partenaires par Savoir au présent

Restitutions envisagées :

Au choix des enseignants.

Etapas prévisionnelles :

- Annonce des lycées sélectionnés (mi septembre 2022)
- Premier plateau : découverte des films sélectionnés à Paris, au sein de France Télévisions (octobre 2022)
- Deuxième plateau, acte 1 : demi-journée de formation en visio pour accompagner les enseignants dans la mise en place des ateliers du regard (janvier 2023)
- Deuxième plateau, acte 2 : demi-journée de formation en visio pour préparer les rencontres en établissement (mars 2023)
- Rencontres en établissement (avril-mai 2023)

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Le déplacement à Paris et la participation au premier plateau
- La journée inscrite dans le plan de formation
- Les interventions des professionnels en établissement

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Rien.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.



Pour en savoir plus : <http://savoiraupresent.fr/experience-du-voir/telemaques/>

Contacts : accueil@savoiraupresent.fr ;

sandra.mourad@ac-bordeaux.fr ; hien.le-van@ac-limoges.fr ; emmanuel.devillers@ac-poitiers.fr